

**GENEVIÈVE PAQUET, LL. M.**  
Avocate / Lawyer

---

Le 25 mars 2022

‘Par système de dépôt électronique’

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :**            **Dossier R-4008-2017**  
*Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable /*  
*Demande visant l'approbation des caractéristiques de contrats d'achat de GNR (Nouvelle-Écosse, Neuville et Chicoutimi)*

---

Chère Consoeur,

Dans le cadre du dossier et de la demande cités en objet, le GRAME dépose par la présente son argumentation finale, conformément à l'échéancier établi par la Régie dans la décision D-2022-007<sup>1</sup>.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

P.j. (1)  
cc. Me Philip Thibodeau pour Énergir

---

<sup>1</sup> D-2022-007, p. 7, par. 15